

---

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## LA VILLE RÉGIONALE DE CAP-ACADIE ADOPTE SON PREMIER BUDGET DE L'HISTOIRE

**CAP-PELÉ, N.-B., le 10 janvier 2023** — Le conseil de la Ville régionale de Cap-Acadie a pris connaissance de son budget de fonctionnement accompagné de réduction de taxes pour certains secteurs et du statu quo pour d'autres secteurs de la nouvelle entité municipale.

En raison de la réforme de la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick, le comité de transition de Cap-Acadie a recommandé le budget 2023 qui a été approuvé par le ministère des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale.

La somme de 9 349 528\$ compose le nouveau budget de fonctionnement de la ville pour l'année 2023. La croissance économique de l'entité dans la dernière année a contribué à une augmentation de 14 % de l'assiette fiscale pour un total de 1 137 238 300\$.

Les taux de taxation 2023 pour les unités d'imposition sont les suivants:

- Pour l'unité d'imposition de Cap-Pelé, soit les délimitations de l'ancien Village de Cap-Pelé : 1,30 \$ par 100 \$ d'évaluation, une diminution de 0,05 \$ par rapport à 2022.
- Pour Cap-Acadie Est et Cap-Acadie Ouest, soit l'ancien territoire de Beaubassin-est (à l'exception de Haute-Aboujagane), le taux va demeurer le même, soit 0.9811 \$.
- Pour celle de Haute-Aboujagane, le taux est de 1.0171 \$, qui est aussi le même qu'en 2022.

« C'est une année de transition. Bien que nos secteurs existent depuis plusieurs dizaines d'années, la Ville régionale de Cap-Acadie est toute nouvelle. Il faut s'attendre à beaucoup de changements, mais ces changements ne surviendront pas du jour au lendemain », indique le maire Serge Léger.

Le budget pour le système d'égouts sanitaires est fixé à 698 267\$. Le frais annuel pour les utilisateurs sera de 337 \$. Par ailleurs, la municipalité dispose d'un budget en immobilisation à la hauteur de 300 000\$ et le conseil devra décider les investissements à faire au courant de la prochaine année.

— 30 —

### Pour plus de renseignements

Service des communications  
Ville régionale de Cap-Acadie

(506) 577-2030

[communication@capacadie.ca](mailto:communication@capacadie.ca)